

MAIRIE DE SERVON

Service Enfance Jeunesse
15 rue de la Poste
77 170 SERVON



Compte rendu conseil de centre du 19 novembre 2020

Présents Mme PEIRERA DOS REIS, Mme VERITE, Aurélie CASTELAO, Laetitia JACONELLI, FCPE : Mme BERTHOME, CIPES : Mme SAMJAWON

Excusés : Mme GUZ, Mme VEIGA, Mme MERCIER

- Equipe enfance jeunesse

Aurélie responsable du service enfance et jeunesse
Laetitia référente enfance (accueil de loisirs)
Marine référente jeunesse (espace jeunes)
Stéphane a remplacé Gaëlle qui est ATSEM sur l'école.
Jérémy, animateur, est arrivé début septembre 2020

Question FCPE : le poste de Guillaume sera-t-il maintenu ? Un recrutement est en cours ?
Vu l'organisation actuelle du service, un recrutement n'est pas en cours.

- Pause méridienne

- Protocole sanitaire

Question CIPES : pouvez-vous nous réexpliquer le protocole retenu sur le brassage des groupes d'enfants au sein du centre de loisirs et en sortie ?

Question FCPE : les choses évoluant rapidement, pourriez-vous nous faire un état des lieux des conditions d'accueil au centre et à la cantine ?

De votre point de vue et du point de vue de l'équipe d'animation, comment les enfants vivent cette situation ?

Afin de respecter au mieux le protocole sanitaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale nous nous sommes organisés avec l'équipe d'animation.

ALP matin et ALP soir : 1 animateur s'occupe d'un ou plusieurs groupes classes. Parfois il y a 2 ou 3 enfants par classe. Nous ne pouvons donc pas mettre 1 adulte pour si peu d'enfants. Cependant les groupes classes sont dispatchés dans l'espace de façon pré défini et les règles de distanciation sont respectées.

Pause méridienne : le midi les animateurs s'occupent exclusivement des élémentaires. Il y a 10 classes donc 10 animateurs. Certaines classes peuvent monter à plus de 20 enfants. Nous n'avons donc pas d'autres choix que de mettre 1 adulte par groupe. Les enfants mangent par classe selon un tableau défini et sont dispatchés dans la cour de récréation ou dans l'accueil de loisirs pour le

reste de la pause méridienne. Concernant les WC, les enfants utilisent ceux attribués pendant le temps scolaire.

Question CIPES : pourquoi l'ordre de passage des enfants à la cantine est le même chaque jour (du CP au CM2) ?

Ce système de passage a été fait en lien avec le protocole sanitaire. Pour des questions d'organisation et de simplification chaque classe à un horaire précis pour manger et est toujours placé à la même table. Les derniers enfants mangent à 12h20.

Question CIPES : un nettoyage de la cantine est-il prévu entre chaque service ? Oui entre chaque classe donc chaque groupe.

Les maternels sont pris en charge le midi par les ATSEM et l'équipe de Séverine. Les enfants mangent par classe et ne sont pas mélangés dans la cour de récréation.

Les mercredis les enfants ne sont pas par classe. Si nous faisons cela nous aurions besoin d'être 15 adultes (1 par classe). Or l'équipe est composée de 10 adultes et une directrice et certaines classes se composent parfois d'un seul enfant. Nous faisons donc des groupes d'âges dont nous gardons la liste des noms pour un tracing.

Enfants et adultes ont trouvé leurs marques dans ce nouveau fonctionnement.

Ce fonctionnement a été discuté et travaillé en collaboration avec la directrice de l'école. Nous avons fait en sorte que l'école et le centre de loisirs se coordonnent et ai une vraie cohérence en lien avec le protocole sanitaire.

Question FCPE : Nous avons pu observer un service à la cantine le 9 octobre dernier. Certains points d'amélioration pourraient être mis en place par rapport à l'équipe d'animation (voir compte rendu ci-joint). Pourrions-nous échanger à ce sujet ?

Voir document joint

- Séjours 2020

Nous avons réservé le séjour ski du 20 au 27 février 2021 pour les 11/17 ans.

En cas de confinement ou autre lié à la covid 19 le séjour sera bien évidemment annulé.

3 animateurs sont susceptibles de partir dont Anaïs qui en sera la directrice, ses diplômes lui permettant d'être à ce poste.

- Projets fin d'année 2021

Le projet de fin d'année est mis en suspens pour le moment. Cependant si ce dernier était réalisable il aura lieu le 29 mai ou 12 juin et sera sûrement pour cette année autour du sport.

Pour l'espace jeunes qui aura lieu le 29 mai ou le 12 juin, le projet sera le même que l'année dernière et qui n'a pas pu être fait à savoir fort boyard.

- CMJ

Pas de réélection en juin 2020 suite à la situation sanitaire. Nous avons demandé aux enfants et 6 d'entre eux ont souhaité faire une année supplémentaire. Les prochaines élections devraient avoir lieu en mai/juin 2021.

Nous avons, pour le moment, annulé les réunions CMJ avec les jeunes au vu de la situation sanitaire.

Aire de jeux : Travail actuellement sur le choix des couleurs et des formes du sol. La réunion prévue à cet effet a été annulée. Nous avons donc envoyé un mail aux jeunes afin de nous donner leur choix par mail. Les structures ont déjà été votées par les jeunes.

Parterre de fleurs : Projet terminé cet été, installation au mois d'août faite par le service technique le long du muret à côté du parking de la mairie.

Projet skate-park : En attente de devis de la dalle béton afin de comparer avec ce qui a déjà été demandé

Camion de glace pour évènement : Suspendu pour le moment dû à la crise sanitaire

- Questions CIPES et FCPE

Questions FCPE :

Serait-il possible de créer un sas d'accueil pour les parents ? En période hivernale, les enfants présents dans la pièce principale prennent des courants d'air froid à chaque ouverture de porte. Les animateurs en sont conscients car ils ferment la porte très rapidement, ce qui freine la communication.

Il n'est pas prévu de créer un sas à cet endroit. Les enfants ne ressentent pas forcément le froid dans cette salle. Aucun enfant ne s'est exprimé sur ce point. De plus, c'est une issue de secours, nous sommes donc limité en ce qui concerne d'éventuels travaux.

La communication n'est pas freinée car nous accueillons toujours les parents à l'intérieur de l'accueil de loisirs tout en respectant le protocole sanitaire et le plan Vigipirate, afin de pouvoir échanger avec eux si cela est nécessaire. De plus avec le plan Vigipirate, nous ne pouvons pas non plus discuter avec les familles bien longtemps au vu de la configuration de l'accueil et des enfants se trouvant dans cette salle.

Serait-il possible de publier le programme des vacances avant la fin des inscriptions ?

L'accueil de loisirs est un accueil pour les besoins de garde des familles. En publiant avant le programme, nous risquons d'avoir des effectifs très élevés sur des sorties, activités ou journées particulières et ainsi peut-être refuser des enfants qui ont besoin de ce mode de garde. Nous avons fait l'expérience il y a quelques années et nous en avons conclu cette organisation.

Pourrions-nous avoir plus d'informations sur le projet extension du centre de loisirs qui avait été annoncé lors du dernier conseil d'école et devait être programmé pour l'été 2021.

Le projet est en cours

Les enfants vont-ils être redirigés vers les salles communales sur les temps de l'ALP ?

Si nos effectifs augmentent nous serons dans l'obligation de mettre des groupes d'enfants dans les salles communales pendant l'ALP du soir.

Questions CIPES :

La police est très peu présente autour de l'école est-ce normal au vu du plan vigipirate renforcé ? Dès le mois de janvier, 3 policiers seront en poste à la mairie de Servon.

Avez-vous une date de fin de travaux pour le parking côté parc ?
Le parking a été terminé le 19 novembre.

Serait-il possible d'augmenter la fréquence de nettoyage des sanitaires qui est actuellement d'une fois par jour ?

Avec le protocole sanitaire et donc le non brassage des enfants, il n'est pas possible actuellement d'ajouter à l'équipe de ménage de l'école un nettoyage supplémentaire.

Concernant l'accueil de loisirs, le ménage passe à 8h30, à 13h30 et à 19h. Ce ménage est fait par une société extérieure et est exceptionnel au vu du protocole sanitaire. Habituellement le ménage se fait une fois par jour.

Les enfants ne pouvant pas sortir de l'école pour faire du sport pourquoi ne pas faire venir des stagiaires en staps lors du temps scolaires pour les faire pratiquer, cela ne coûterait rien à la commune et permettrait aux enfants de pratiquer avec de futurs professeurs.

Concernant le temps scolaire, il faudra voir directement avec la directrice de l'école.

Pouvez-vous nous indiquer comment les choix des films diffusés au centre ou au cinéma sont choisis, certains parents nous ont fait remonter des choix inadaptés.

Lorsque les animateurs désirent projeter un film aux enfants c'est toujours dans le cadre d'un projet d'animation, d'un thème... Ils demandent l'avis et l'autorisation à la directrice du service enfance jeunesse avant de mettre le film.

Certains enfants ont eu des « réflexions » d'animateurs sur le fait que leurs parents ne les accompagnaient pas jusqu'à la grille et d'autres non, pourriez-vous soit faire passer un mot manuscrit ou téléphoner aux parents pour leur indiquer leurs obligations mais ne pas faire passer le message par les enfants qui pour certains le vivent mal.

Il est noté dans le règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs : « Pour cet accueil, il est demandé aux parents d'accompagner leurs enfants devant l'entrée du bâtiment d'Accueil de Loisirs « LES PETITS BERGERS ».

Pour des raisons évidentes de responsabilité, le parent confie son enfant aux animateurs. »

Nous appellerons à l'avenir les parents concernés.